

Débat public Réseau Express Grand Lille

Du 2 avril au 22 juillet 2015



Rendez-vous avec des lycéens d'Auguste BEHAL

Lens, le 23 avril 2015

10H00	5'	Arnaud Lepoint, Proviseur adjoint	Ouverture de la rencontre
10h05	5-10'	Christophe Voineau, Secrétaire général CPDP	Présentation de la CNDP et du débat public
10h15	10'		Questions éventuelles des élèves sur la CNDP et le débat public
Partie 1 : Le REGL : vision, caractéristiques, apports pour la région, discussion générale			
10h25	5'	Assad Ferguene, Membre CPDP	Présentation simplifiée du projet (PPT remanié du MO)
10H30	30'		Echange avec les élèves
11H00	5'	Assad Ferguene, Membre CPDP	Check-point : récapitulatif des échanges, transition pour la deuxième partie.
Partie 2 : Mobilités actuelles et futures des élèves dans la perspective du REGL, enjeux locaux			
11h05	30'		Echanges avec les élèves
11h35	5'	Assad Ferguene, Membre CPDP	Invitation des élèves à remplir leur fiche d'avis, indications d'écriture, restitution.
11H45	5'	Assad Ferguene	Présentation des prochains rendez-vous
11h50	5'	Assad Ferguene	Bilan de la rencontre, remerciements
11H55	5'	Arnaud Lepoint	Mot de la fin
12h00			Fin de la réunion

Qui anime le débat ?

Une commission indépendante et neutre :



Les six membres : Sylvie HAUDEBOURG, Assad FERGUENE, Nathalie DURAND
Jacques ARCHIMBAUD (Président), Michèle TILMONT, Jérôme LAURENT

Les valeurs de la CNDP

Transparence

La CNDP doit permettre la mise à disposition du public de toutes les informations et études disponibles sur le projet concerné

Débat argumenté

Les participants au débat doivent apporter des arguments expliquant et justifiant leur point de vue

Égalité de traitement

Toute personne concernée par le projet doit pouvoir participer au débat

Neutralité Impartialité

Le débat public n'est pas le lieu de la décision

Indépendance

Vis à vis des maîtres d'ouvrages

A partir de quoi débat-on ?

- Le dossier du Maître d'ouvrage et sa synthèse
- Les études qui ont servi à son élaboration
- Les études recensées par la Commission
- Les documents que le public souhaite « porter à connaissance »

De quoi est-il proposé de débattre ?

1. Quel(s) diagnostic(s) sur les mobilités actuelles et les besoins à venir ? Quel état du réseau ferroviaire existant et quelles potentialités ?
2. Quels projets d'infrastructures et de services ferroviaires pour quelles visions du territoire à l'horizon 2025/2030 ?
3. Comment changer les comportements de déplacement ?
4. Le REGL, bénéfices et impacts. Comparaison avec d'autres scénarios



Comment participer ?

Neuf réunions publiques

Roubaix, Armentières, Hénin-Beaumont, Arras, Douai, Seclin, Lens, Lille, Lille

Quarante points de contact sur le tracé du projet (marchés, gares, places publiques)

Onze rendez-vous avec les acteurs du territoire : entreprises, commerçants et artisans, usagers des transports, acteurs de la protection de l'environnement, syndicats, agriculteurs, jeunes, étudiants et lycéens.

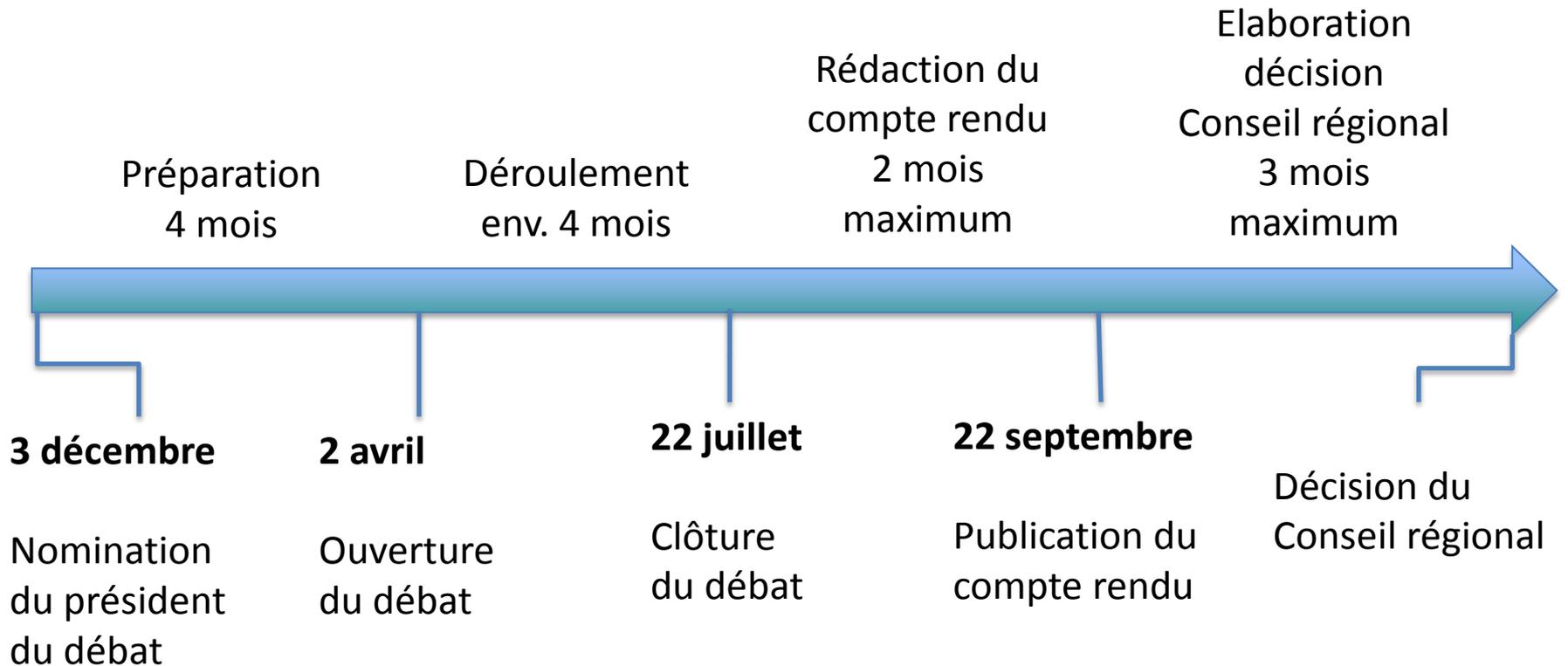
Cinq après-midi d'auditions publiques : experts, universitaires, militants exemples français et européens

La fabrique des propositions : on y traite des solutions alternatives ou complémentaires

Le site Internet du débat : espace questions/réponses, forum, contributions et cahier d'acteur

<http://regl.debatpublic.fr>

Les grandes étapes du débat



Les prochains temps forts du débat

Rendez-vous avec les usagers des transports

28 avril, 19h-22h, Maison Régionale de l'Environnement et des Solidarités à Lille

Réunion publique d'Armentières

29 avril, 19h-22h, Salle Carnot

Débat mobile

Du 04 au 10 mai, Bassin Minier

Réunion publique de Hénin-Beaumont

6 mai, 19h-22h, Salle des fêtes

Réunion publique de Lens

22 juin, 18h-21h, Salle Jean Nohain